professeur au collège (Cambrai). — Benoît-Ferdinand Cachera, jardinier (Sars-et-Rosières).—Henri Calonne, tisserand (décédé). — Nicolas Campagne, contre-maître (décédé).—Edouard-Joseph Descaut, tisserand (inconnu). — Victor-Félicien Capelle, lisseur (Tourcoing).—Henri-Joseph Capelle, quincaillier (décédé).—Jean-Baptiste-Joseph Carrette, tisserand (décédé).—Jules Capreaux, commerce de boucherie. — Louis-Auguste Carrette, concierge (décédé).—Louis Carrette, mécanicien (décédé). — François-Joseph Castelain, tisserand (Tourcoing). — Alphonse-Auguste Cateaux, négociant (Boulogne). — Emile-Désiré Catel, tisserand (Wattrelos). — Louis Cattelain, journalier (décédé). — Léonce Castelain, employé (Cambrai). — Paul Chaire, teinturier (Paris). — Jacques Chaire, teinturier (Paris). — Jean-Baptiste-Joseph Charlet, professeur (Lille). — Bte Chatelain, charpentier (décédé). — Victor-Joseph Chatelain, brossier (Tourcoing). — Gustave-Alfred Clarisse, commis (Dunkerque).—Albert-Gustave Clarisse, lamier (Sedan). —Louis-Paul Clichet, teinturier (Paris).—Siffrin-Auguste Clop, barbier (Croix). — Jules-Joseph Codron, tisserand. —Jules-Henri Cormorant, teinturier (Lys). —Charles Couillet, jardinier (à Caen depuis 2 ans). — François-Adolphe Coupez, tisserand (Hem).—Jules Coupez, ajusteur (à Paris depuis deux ans). — Auguste-Joseph Courbot, employé de ville (décédé).—Henri-François Cousin, contre-maître (Caudry).

(A suivre.)

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 7 mars 1884

Présidence de M. Hedde, vice-président.

Une espèce de long fantôme, pâle, maigre, osseux, tout de noir habillé, se glisse mystérieusement, plutôt qu'il ne s'avance à la barre du tribunal de police correctionnelle.

M. le président. — Il paraît qu'étant dans l'impossibilité de payer, vous êtes entré dans une auberge, à Roubaix, que vous vous êtes fait servir à boire et à manger, et que lorsque la cabaretière vous a fait des observations, vous vous êtes oublié jusqu'à la frapper violemment.

Le prévenu (avec componction). — Il m'est bien pénible, messieurs, à mon âge, à plus de 53 ans, de comparaître pour la première fois devant le tribunal, mais l'angoisse est encore plus forte de penser que je me vois accusé d'être un mauvais *Payeur*, moi qui ai reçu de mes parents, qui l'avaient toujours honoré, le nom d'Antoine Payeur.

M. le président.—Oui! oui! mais enfin expliquez-vous sur les faits qui vous sont reprochés. Avez-vous, oui ou non, consommé du pain, du beurre et des sardines, alors que vous saviez ne pas être en état de payer?

Le prévenu. — Des tartines! c'est vrai! Mais j'ai 53 ans, mon président, et je ne connais pas encore le goût des sardines. J'en ai même jamais vu; ah! si, mais celles-là, c'étaient les gendarmes qui les portaient.

M. le président. — Enfin, vous reconnaissez le fait; du reste, vous ne pouvez pas le nier, puisque, en guise de paiement, l'aubergiste a voulu conserver votre montre. C'est même alors que vous lui avez porté des coups et fait des blessures?

Le prévenu. — J'crois bien! Une montre à laquelle j'tiens plus qu'à mes deux jambes, un souvenir de famille; une montre qui vient d'un *Payeur*, général, à ce qu'on m'a dit. Mais j'ai pas porté des coups, surtout à l'estomac de madame, y a de bonnes raisons pour ça. Voyez, j'ai l'bras et la jambe cassés, et je n'peux point les lever.

M. le président,— Avez-vous donné des coups à l'aubergiste, répondez?

Le prévenu.— Non, mon juge, c'est *eusse* qui m'en ont octroyé et qui, pas encore contents, ont fait chercher messieurs les agents de la police républicaine.

M. le président. — Vous n'avez pas non plus outragé grossièrement la force publique, probablement?

Le prévenu. — Si, j'le reconnais. Mais, dans ce moment, j'étais tant si en colère qu'c'aurait été l'empereur de Russie, que j'l'aurais traité de canaille!

Antoine Payeur ira pendant 10 jours en prison, où il sera nourri *gratis* et où on lui donnera peut-être des sardines, pour de vrai.

***

Le Tribunal condamne ensuite :

Olivier Grégoire, ouvrier à Roubaix, à 15 jours de prison et 10 francs d'amende pour blessures par imprudence;

Clémentine Vlaeminck, de Tourcoing, à 4 mois de prison pour vol d'habits au préjudice des époux Lammens;

Ernest Delmazure, de Roubaix, à 16 francs d'amende pour injures aux agents de police;

Alexandre Poire, d'Haubourdin à trois mois de prison pour coups à sa sœur Clara;

Eglantine Legrand, de Faches, à un mois de prison pour vol;

J.-B. Axthon, d'Annappes, à huit jours de prison pour coups;

J. L. Vanverbiest de Roubaix, à trois mois d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Enfin Paul Potier, de Lille, à 25 francs d'amende pour port illégal d'un *Ricolveur* (?)

Maître Cube.

AU PAYS NOIR

Valenciennes, 7 mars, 9 heures.

Les délégués qui devaient se rendre ce soir à sept heures, à la sous-préfecture, ne s'y sont pas rendus. Ils ont envoyé leur réponse par écrit; ils n'acceptent aucune des concessions accordées par la Compagnie et demandent le maintien de l'ancien ordre de travaux. Ils ne veulent pas non plus des conditions de travail des mines de l'Escarpelle.

Une certaine agitation commence dans tout le bassin. On peut maintenant craindre des désordres.

La conférence annoncée pour dimanche 9 mars, à l'Hippodrome de Lille, par Basly et Fauviau, n'aura pas lieu.

Valenciennes, 8 mars, 10 heures:

1,182 ouvriers dont 247 mineurs sont descendus ce matin dans les fosses.

Une réunion générale sera tenue aujourd'hui à 6 heures à l'Hermitage.

Trois réunions auront lieu dimanche sous la présidence de Basly, à Rœux, Escaudain et Hélesmes.

Fauviau se rendra aux réunions qui auront lieu le même jour à Herguies, Vieux-Condé et au Trou-Martin, près de Péruwelz.

Valenciennes, 8 mars, midi.

On annonce que le ministre des travaux publics a l'intention de se rendre dimanche à Douai, et de visiter les localités dans lesquelles sévit la grève des mineurs. Son voyage durerait une semaine.

Devant la réponse des grévistes à M. le préfet du Nord, la Compagnie aurait déclaré qu'elle ne ferait plus aucune concession.

M. le préfet du Nord espérait encore, hier, avant son départ pour Valenciennes, que les grévistes, comprenant leurs intérêts, auraient accepté les concessions présentées par la Compagnie, et a été très désappointé de la manière agressive des délégués à son égard.

M. le préfet a reçu, à son retour, le colonel de gendarmerie; toutes les mesures ont été prises pour arrêter tous désordres, s'ils se produisaient.

NORD

Dunkerque.—Le steamer *Courrières*, sortant du port à destination de Dunkerque, a été en abordage avec le bateau de pêche *Indien* qui rentrait. Le bateau de pêche a coulé dans une position dangereuse pour la navigation.

Bergues. — Un concours d'animaux de boucherie aura lieu à Bergues, le 6 avril 1884.

Des primes et médailles d'encouragement seront distribuées aux propriétaires d'animaux gras nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a autorisé l'application des tarifs spéciaux, numéro 8 G V et 14 P V, au transport des animaux destinés au concours. — Les transports seront taxés à l'aller sans aucune réduction et seront faits gratuitement au retour sur la présentation d'une lettre d'admission et de pièces justifiant qu'à l'aller, le transport a été fait par le chemin de fer du Nord.

St-Amand-lez-Eaux. — Encore un succès à mettre à l'inventaire des filles de la Charité.

Mlle Angèle-Marie Deneubourg, orpheline, élève de Sœur Lucie, a obtenu le brevet de capacité aux examens qui ont eu lieu le 6 mars à Arras.

Hergnies. — On a cessé complètement les recherches de la petite Alzin Caulier, dans l'Escaut. Les fouilles commencent, à partir de ce jour, dans le bois de Raismes. Le parquet de Valenciennes a donné des ordres à ce sujet, car il suppose que le coupable a dit l'avoir jeté dans la rivière pour égarer la justice.

PAS-DE-CALAIS

St-Pierre-lez-Calais. — Ce soir, le conseil municipal se réunit pour discuter les conditions de la réunion des deux villes, que celui de Calais a votées dans sa dernière séance. Les deux administrations sont d'accord sur le mode de sectionnement électoral.

Avion. — Mercredi ont eu lieu, à Avion, les obsèques de M. Piéron-Leroy, ancien conseiller général et ancien maire d'Avion.

Dans le cortège figuraient plusieurs membres de la Chambre des députés, M. Goulley, secrétaire-général représentant le préfet, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement.

Trois générations, — enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, — suivaient le cercueil.

Après la cérémonie religieuse, M. Opigez, ancien maire d'Avion, MM. Dousy et Déprez, M. Brabant, juge de paix du canton, et M. Fauqueur au nom de la délégation ouvrière, ont, au milieu d'une vive émotion, retracé la vie de M. Piéron-Leroy, comme homme privé et comme homme public.

Etat-civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 7 mars — Emile Deroe, rue du Marquisat, 68. — Hélène Dumortier, rue de Ma Campagne, 58. — Urbanie Flamant, rue Basse-Masure, cour Vandalle, 1. — Auguste Verhaege, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 37, — Alexandre Campagne, rue Destaing, cour Jean-Baptiste Bonnel, 3. — Jules Retur, place de l'Abattoir, 8. — Maurice Fort, rue Neuve, 41. — Céline Desmarest, rue de l'Epeule, 61. — Théophile Desbarbieux, rue Maufait, 1. — Palmyre Deportère rue Labruyère, 10.

Mariages du 7 mars, — Jules Surmont, 26 ans, peintre et Marie Deweer, 25 ans, tisserande.

Décès du 7 mars. — Albert Chalo, 8 mois, rue Dammartin, chez Bresou. — Jules Bayard, 10 mois, rue de France, cour Ducoulombier, 6.

Etat-Civil de Tourcoing. — Naissances du 7 mars. — Juliette Desmettre, rue des Piats. — Justin Tugler, rue des Piats. — Jules Callongée, Chêne-Houpline. — Gustave Masurel, à la Malcence. — Valéry Bolin, rue du Moulin-Fagot. — Jules Bonduel, aux Phalempins.

Décès du 7 mars. — Kléber Vanhautte, 1 an 1 mois, sentier de Roubaix.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille Clémente FARVACQUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hortense FARVACQUE, décédée au Blanc-Seau, à Tourcoing, le 8 mars 18[illegible], dans sa 48e année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 9 heures 1/2 en l'église du Blanc-Seau, à Tourcoing. — Les Matines seront chantées le dimanche 9 courant, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouveaux, 86.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré le jeudi 7 avril, à 9 heures 1/2, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille EGELSDISÉRÉ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Léonie-Marie EGELS, décédée à Roubaix, le 7 mars 1884, à l'âge de 19 ans 6 mois, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 9 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille BENTEUX-DHÉLIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sidonie DHÉLIN, veuve de Monsieur Léandre BENTEUX, décédée à Roubaix, le 8 mars 1884, à l'âge de 46 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, maisons Browaeys.

Les amis et connaissances de la famille DESVIGNE-DUQUESNOY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Elisa-Emilie DESVIGNE, décédée à Roubaix, le 8 mars 1884, dans sa 78e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 8 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le dimanche 9, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Leveugle-Delerue, 17, rue Archimède.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 10 mars 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sidonie NUTTIN, épouse de Monsieur André VANBIERVLIET, décédée à Roubaix, le 7 février 1884, dans sa 62e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 10 mars 1884, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Léonie DEVOS, épouse de Monsieur Emmanuel-VAN MALDEGHEM, décédée à Roubaix, le 27 janvier 1884, dans sa 35e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Obits Solennel du Mois, qui seront célébrés en l'église Saint-Martin, à Roubaix pour le repos de l'âme de Mademoiselle Hyacinthe-Flore-Joseph FLORIN, décédée à Roubaix, le 27 février 1884, le lundi 10 mars, à 7 heures, Obit des Trépassés; Lundi 10 à 7 heures 1/2, Obit de la Sainte-Trinité, Mardi 11, à 7 heures, Obit du Sacré-Cœur; Mardi 11, à 7 heures 1/2, Obit du Rosaire; Mercredi 12, à 7 heures, Obit du Saint-Sacrement. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

Tournai. — Décidément, la reconstruction de notre vieille Halle-aux-Draps, tombée un beau matin d'une façon si malheureuse, promet d'être terminée pour la campagne prochaine.

Ce sera un monument splendide.

La charpente en fer ouvragé, qui doit recouvrir l'ancienne cour transformée en magnifique salle à colonnades, est placée. Le dallage sera terminé cet été, et la reconstruction de la façade principale bientôt entamée.

Courtrai. — Une lettre particulière nous apprend qu'un nouveau crime vient d'être commis près de notre ville, à Lauwe.

On a incendié méchamment une meule de lin, appartenant à un grand marchand de lin de nos environs. Des forfaits de cette nature se reproduisent souvent, depuis quelque temps, dans nos environs.

Gand.—Le 15e tirage pour le remboursement de emprunt contracté en 1880 par la ville de Gand a u lieu le mercredi 5 mars. Voici les numéros primés :

N° 32689 remboursable par 10,000 francs.
N° 32600 par 1,000 francs.
N° 15532 par 500 francs.
Nos 27425—58775 chacun par 250 fr.
Nos 479 — 8052 — 8868 — 11232 — 11455 — 14056 — 26656 — 46027 — 56098 — 56173 — 57031 — 58344 — 58646 — 80014 — 91725 — 93754 — 103058 — 118321 — 127192 — 131695 chacun par 150 francs.

Liège. — Notre correspondant particulier nous envoie la dépêche suivante :

« Liège, 8 mars, 1 h. soir.

» On affirme de source certaine, que le bourmestre et les échevins de Liège donneront bientôt leur démission. M. Magil deviendrait bourgmestre, M. Miclau, échevin de l'instruction publique, M. Attou, échevin de l'état-civil, M. Poulet, échevin des finances, et M. Stevart, échevin des travaux publics. »

FAITS DIVERS

Les menaces des anarchistes. — Les citoyens anarchistes ne font pas leurs frais; avant-hier soir, la recette étant insuffisante pour payer la location de la salle Chayne où se tenait la réunion, il a fallu recourir à une quête. Est-ce pour attirer plus d'auditeurs qu'ils redoublent de fureur contre le bourgeois? Peut-être. En tout cas, ils en sont arrivés à appeler traître même M. Jules Valles, même M. Joffrin, l'éminent, l'ardent citoyen Joffrin qui a refusé de comparaître devant la commission des 44. La commission des 44, ah! elle a été bien arrangée avant-hier soir par le compagnon Drouet, qui croit, relativement aux grèves du Nord, que *fatalement, dans peu de jours peut-être, les prolétaires seront obligés d'user de violence contre le Parlement.*

« Au moment de la révolution, nous ferons appel à la haine, à ce qu'on nomme la lie du peuple. Nous ne ferons pas garder la Banque de France, nous; au contraire, nous ouvrirons les entrepôts bourgeois et nous dirons au peuple de les piller. Et si le bourgeois s'y oppose et que le prolétaire le tue, nous dirons au prolétaire : Tu as bien fait. Et, si la guillotine des bourgeois ne suffit pas, nous emploierons la dynamite! »

Cette violente péroraison est accueillie par des bravos.

Un autre anarchiste, le citoyen Bordes, réédite sa thèse contre les locataires payant leur loyer. Il annonce qu'un meeting anarchiste sur la voie publique aura lieu dans quinze ou vingt jours.

Suicide. — Il faut, en réalité, avoir le suprême dégoût de la vie, pour se decider à mourir dans des circonstances aussi tragiques que le nommé Bettignies (François), un vieillard de quatre-vingt-deux ans, demeurant, 2, rue Saint-Placide.

Les concierges de la maison où il habitait, ne l'ayant pas vu descendre depuis mardi soir, ont fait ouvrir, hier, la porte par un serrurier. Un affreux spectacle s'est offert alors à eux.

Le cadavre de Bettignies, vêtu d'une blouse blanche servant de chemise de nuit, et coiffé d'un bonnet de coton, gisait sur le parquet.

A la partie supérieure de l'abdomen, du côté gauche, apparaissait une effroyable blessure.

Le malheureux, qui s'était suicidé, avait déposé sur la cheminée un énorme couteau à découper, dont la lame et le manche étaient ensanglantés.

Devant la cheminée, sur le parquet, étaient étendus une chemise, un caleçon et un gilet de flanelle imprégnés de sang.

On trouva sur la table un mot au crayon ainsi conçu :

« Le commissaire de police trouvera chez moi six mille francs.

» Je demande pardon à Dieu. »

Le vieillard s'était couché, puis s'était relevé pour accomplir son fatal projet. Il s'était placé devant la cheminée et s'était enfoncé le couteau dans le ventre. Il avait tourné l'instrument dans la plaie, au point d'en faire sortir une partie des entrailles qu'il avait arrachées et jetées dans le foyer.

Bettignies avait eu soin de placer un linge sous ses pieds, pour étancher le sang et en empêcher l'écoulement sur le plancher.

Ses forces le trahissant, il était allé s'asseoir sur un fauteuil, où il avait attendu la mort. Tout, dans le logement, était dans un ordre parfait. La chambre était proprement meublée d'un lit, d'une commode et d'un petit secrétaire.

Dans le tiroir inférieur de ce meuble, sur lequel se trouvaient la clef, le commissaire de police a trouvé un portefeuille renfermant :

1° Un étui contenant cinq cent soixante francs en pièces de vingt francs;

2° Un second étui contenant mille francs de même monnaie;

3° Trois billets de banque de cent francs et deux titres de rente;

4° Une pièce de cent francs en or.

Toutes ces pièces ont été remises au greffier de la justice de paix.

Bettignies, qui était originaire du département du Nord, était d'un caractère sombre et taciturne. Il ne voyait pas sa famille. On ignore jusqu'ici la cause de son suicide.

Huîtres de Zélande les plus fines et les plus savoureuses du monde, 6, rue Basse, Lille.

Huîtres de Zélande. — Arrivages tous les jours, 6, rue Basse, Lille.

Huîtres de Zélande à 2,10 et 2,50 la douzaine, 16,50 et 20 fr. le cent. Dépôt central pour Lille et la région du Nord, 6, rue Basse, à Lille.

Mâtelotte d'anguilles à la mode d'Anvers (plat maigre) en terrines de 2, 4, 6 et 8 fr. 9,14

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le budget de 1885

Paris, 8 mars.

Le budget de 1885 sera distribué lundi aux députés. Le *Rappel*, en donne dès aujourd'hui une analyse détaillée. Les deux sections ordinaire et extraordinaire sont présentées simultanément cette année, afin de rentrer dans la tradition ordinaire qui avait dû être interrompue l'année dernière, les négociations pour les conventions de chemins de fer ayant fait suspendre la préparation du budget extraordinaire qui devait en être la conséquence directe.

Le budget ordinaire de 1885 se présente de la manière suivante :

Recettes : 3,048,720,927 fr.
Dépenses : 3,048,544,744 fr.

D'où il ressort un excédent de recettes de 176.183 fr.

Par rapport à 1884, les recettes sont supérieures de 22,196,410 fr.; les dépenses sont supérieures de 23,171,738 fr.

Encore la Conspiration

Paris, 8 mars.

Le *Voltaire*, dans un article de M. Ranc, dit fort gravement que le comte de Paris travaille et agit publiquement, officiellement contre la République; il ajoute : Le gouvernement est débonnaire; mais si débonnaire qu'il soit, il pourrait bien, si on continue à abuser de cette débonnaireté, prier le comte de Paris d'aller donner ses audiences à l'étranger.

Une plainte contre M. Constans

Paris, 8 mars.

Le *Clairon* annonce que M. Jules Gillebert, expulsé de France, comme Belge, par un arrêté de M. Constans, alors ministre de l'intérieur et dont la qualité de Français a été reconnue par le tribunal de Rouen et la cour de cassation, a déposé une plainte contre l'ex-ministre qu'il accuse du crime d'attentat à la liberté d'un citoyen français.

M. le comte de Paris

Paris, 8 mars.

On lit dans le *Soleil* :

« M. le comte et Mme la comtesse de Paris, ainsi que les princesses Marie-Amélie et Hélène leurs filles, ont pris vendredi soir, à la gare de Lyon, le train de sept heures, se rendant à Cannes.

» M. Dupuy et M. Emmanuel Bocher sont montés dans le même train et accompagnent le comte de Paris dans son voyage. »

Le général Saussier

Paris, 8 mars.

Le *Figaro* croit savoir qu'au cas où il ne serait pas nommé gouverneur de Paris, M. le général Saussier, commandant du 19e corps d'armée, demandera à être mis en disponibilité.

Pour les mineurs du Nord

Paris, 8 mars.

Douze cents personnes environ assistaient hier, salle de la Redoute, au meeting organisé par le parti ouvrier.

Le citoyen Lefebvre, délégué des mineurs du Nord, y a pris longuement la parole. Lafargue, Druelle et Guesde lui ont succédé à la tribune. Aucun incident.

Une quête, faite au profit des mineurs d'Anzin, a produit 67 francs.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 8 mars.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Grévy et s'est occupé des affaires courantes.

M. Raynal a communiqué à ses collègues les dépêches d'Anzin. Le gouvernement craint l'extension du mouvement et qu'il ne devienne révolutionnaire.

M. Grévy a signé un mouvement judiciaire qui paraîtra demain à l'*Officiel*. M. Poux-Franklin est nommé conseiller à la cour de cassation, M. Jacquin le remplace; il a la direction des grâces.

L'exil des Princes

Paris, 8 mars.

La circulaire et le questionnaire que M. Schnerb, directeur de la sûreté générale, vient d'adresser aux préfets, ont été généralement taxés de naïveté.

Il paraît, au contraire, dit le *Gaulois*, que cette apparente naïveté cache une profonde malice.

Le gouvernement sait très bien que ses préfets ne pourront lui apprendre, en répondant au questionnaire du directeur de la sûreté, que ce qui est du domaine public. Mais il s'est proposé, assure-t-on, de mettre, par cette circulaire, la puce à l'oreille des républicains de l'extrême gauche, afin que ceux-ci réclament l'exil des princes.

Le « Bosphore égyptien »

Londres, 8 mars.

Le *Standard* publie un avis du Caire disant que les bureaux du *Bosphore égyptien* ont été rouverts hier soir. Le rédacteur était muni d'un fusil chargé et se déclarait sous la protection française.

Le ministre de l'intérieur a fait afficher la déclaration supprimant le journal. Il notifiera aujourd'hui la suppression au consul français avant de procéder à la saisie du *Bosphore égyptien*.

Une Adresse refusée

Washington, 8 mars.

Le ministre de l'Allemagne avait reçu une Adresse de condoléances envoyée au Reischtag par la Chambre des représentants à l'occasion de la mort de M. Lasker.

Cette adresse vient d'être renvoyée par M. de Bismark avec une lettre exprimant ses regrets d'être obligée par les circonstances de la retourner.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL).

Séance du samedi 8 mars 1884

Présidence de M. Le Royer, président.

La séance

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les enfants de troupe.

M. le général Campenon dépose un projet portant création d'écoles militaires pour les enfants de troupe.

PROGRAMME DES THÉATRES

Théâtre des Boulevards. — Dimanche, 9 mars, à 7 h. 1/2. — 3e représentation de l'immense succès *François les Bas-Bleus*, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. Dubreuil, Humbert et Burani, musique de Firmin Bernicat, terminée par A. Messager.

Distribution. — MM. Bettini, François Bernier. — L. Couvreur, le marquis de Pontcornet. — Malteau, le chevalier de Lansac. — H. Couvreur, Kirschivasser. — Saint Yves, Jasmin. — Germain, Gratinet. — Foust, Courtalin. — Mmes Roger, Fauchon. — Philis, la comtesse de la Savonnière. — Detaille, Nicolet. — Lemay, Militza. — Couvreur, Manon. — Deschamps, Juliette.

Aourgeois, bourgeoises, marchands, domestiques, invités et soldats.

La Mariée du Mardi-Gras, grande folie-vaudeville en trois actes, par M. L. Thiboust.

Distribution. — MM. L. Couvreur, Grosillon. — H. Couvreur, Peau-de-Satin. — Germain, Lysis de Chevreau. — Saint-Yves, Clodomir. — Florent, un restaurateur. — Foust, un caporal. — Mmes Desclaumps, Bérénice. — Lemay, Mme Boudinier. — Mlle Lemay, Léonie. — Couvreur, Pichenette. — Floreut, Anita.

Invités de la noce, soldats et masques.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche, 9 mars. — Deuxième représentation de *Manon*, opéra-comique en cinq actes et six tableaux, paroles de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de M. Jules Massenet.

Prochainement Kléber, drame historique et pataiotique en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Gaston Marat et Edouard Philippe.

PILULES COLBERT

Stomachiques, apéritives et dépuratives, souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements. 3 fr. la boîte (90 pilules). Dépôt dans toutes les pharmacies à Roubaix. 20621

SAINTE-BARBE. Rentrée de Pâques. — Les familles qui désirent profiter de la belle saison pour habituer leurs enfants au régime du collège, apprendront avec intérêt, qu'à partir du 1er avril prochain, des cours seront organisés spécialement en vue des élèves nouveaux, à Sainte-Barbe-des-Champs (Fontenay-aux-Roses). 1,8—20627

Contre : Impuretés du sang, Dartres, Boutons, Démangeaisons, — Migraines, Névralgies, Etourdissements. — Constipation, Manque d'appétit, Malaises digestions. — Dépôts d'humeurs, de lait, etc. — Goîtres, Grosseurs, Plaies, Abcès. — Rhumatismes et Douleurs en général. **Guérison certaine** par le **Sirop de Mouche du Serpent.** — Partout 2 fr. 50. — Envoi fre contre 3 fr. adressés à « phie du Serpent, à Lyon. » Notice gratis par poste.

Dépôt pharmacie Couvreur, à Roubaix. 20593

31 RÉCOMPENSES DONT 12 MÉDAILLES D'OR
44 ANS DE SUCCÈS
ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS
BIEN SUPÉRIEUR A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES
ET LE SEUL VÉRITABLE

Souverain contre les **indigestions, maux d'estomac, de cœur,** de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. — **Excellent** aussi pour la **toilette et les dents.**

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville, Maison à Paris, 41 rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries et épiceries fines. — Se méfier des **imitations,** et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de **H. DE RICQLÈS,** dont la signature doit se trouver sur l'étiquette de chaque flacon. 252

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — M. Baillère, 8, rue Rougemont. — M. Carvaillo, rue d'Enghien, 39. — M. G. Besnard, 7, rue Bergère, — MM. Kolph, Diehl, rue Paradis-Poissonnière, ont des ordres ou acheteurs en tissus.

LAINES

Port-Elizabeth, 9 février.

Par suite de l'approche de l'ouverture des enchères de Londres la demande a été très calme depuis huit jours, quoique quelques détenteurs fussent disposés à vendre et à rabattre quelque peu de leurs prétentions. Les offres de vente restent limitées, toutefois des renforts en laines de la nouvelle tonte peuvent être attendus prochainement des districts environnants. En snow white Uitenhage quelques petits lots extra superior bulky sèche ont obtenu circa 1s. 5d., country snow white et country scoured sans affaires. En fleece quelques balles Kumansdorp superior genre Western nouvelle tonte ont obtenu 12d. En laines en suint bleuâtre moyennes quelques lots marque Lady Grey ont de nouveau eu acheteurs pour la Belgique à 7 1/8d. En outre quelques petites parties ont été traitées de 6 7/8 à 7d.

Change : Sur Londres à 90 jours de vue 1/2 % esc.

P.-S. — La demande pour les laines s'est vivement ranimée tout-à-coup, à la suite des dépêches encourageantes reçues des enchères de Londres; quelques transactions assez importantes sont déjà arrivées à conclusion; Uitenhage snow white et qtés moyennes 1s. 4 1/2d. à 1s. 5 1/2d., qualités défectueuses 1s. 3 1/2d. à 1s. 4d., country snow white 1s. 6 1/2d., Reddersburg Bethulie etc. 1s. 2 1/2d., country scoured bonne qté 1s. 2 1/2d. à 1s. 2 3/4d., divers autres lots 1s. 2 1/4d. Laines en suint bleuâtres en forte demande : env. 4 à 5 10 balles qtés moyennes sous en négociation de 6 1/2d. à 7d.

Anvers, 7 mars.

On a vendu 168 balles La Plata suint.

Voici le résultat de la vente publique de laines, pour cause d'avarie, tenue hier après-midi :

Exposées.	Vendues.
155 b/s laines de Buenos-Ayres.	93 b/s.
40 » » » Montevideo	34 »
16 » » » Rio-Grande.	— »
191 b/s.	133 b/s.

On a payé pour : Buenos-Ayres fr 0.55 à 1.80, Montevideo fr. 1 à 1.80 suivant mérite de la marchandise.

Change sur Londres 5s. 3/4d.

Peaux de moutons. — En vente publique on a écoulé hier après-midi 9 balles dans les prix de fr. 0.45 à 1.30 suivant mérite de la marchandise.

SOIES

Shanghaï, 6 mars.

Marché ferme; on cote n° 4 Taatlee 387 1/2 Taels. Exportations jusqu'à ce jour .. b.

Autre avis. — Soies : Avec un assez bon courant d'affaires à prix soutenus.

	1884	1883
Ventes depuis notre dernier avis	700	700 b/s.
Exportations pour l'Angleterre	16000	11000 »
» pour la France	21000	27000 »
Stock invendu à ce jour	3000	20000 »
Taatlee n° 4, Beautiful Woman n° 2	347 1/2 T.	— T
» n° 5, Bird Chop Fongling	372 1/2 »	— »
» n° 5. Gold Kilin Chop	352 1/2 »	— »
Changes S/Londres à 4 mois p. Taal	5s. 1 1/4d.	5s. 1d.
» S/France » » »	6,45 fr.	6,42 1/2 fr.

COTONS

Le Havre, 6 mars.

Marché ferme. Ventes 1,200 balles. On cote disponible et courant fr. 69 50, s/mars fr. . , s/avril fr. 70 . , s/mai fr. 71 , s/juin fr. 72 . , s/juillet fr. 72 75, s/août fr 73 25 s/sept. fr. 73 75, sur octob. fr. 73 25 s/nov. fr. 72 .., s/déc. fr. 71 .., s/janv. fr. 71 .. les 50 kil.

Le Havre, 8 mars.

Ventes : 700 balles. Marché inchangé.

Liverpool, 8 mars.

Ventes : 8,000 balles. Marché calme.

New-York, 8 mars.

Middling Upland, 10 7/8.

Recettes aux Etats-Unis : 16,000 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 10 3/8, Savannah, 10 3/8.

BOURSE DE LILLE du 8 mars

EMPRUNTS (villes et départements)

Lille, 1868, ...
Roubaix-Tourcoing, ...
Département du Nord, ...

CHARBONNAGES

Mines de Béthune 1881, ...
Bully-Grenay, ...
Douchy, ...
Thivencelles, ...

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du samedi 8 mars 1884

	Cours précéd.	Cours du jour
Huile de colza. — Tendance calme.		
Disponible	74 75	74 75
Avril	75 —	75 25
4 de mai	75 —	75 25
4 derniers	80 —	80 —
Huile de lin		
Disponible	54 —	54 —
Avril	54 50	54 50
4 de mai	56 50	56 50
4 derniers	60 —	60 —
Spirituoux. — Tendance faible		
Disponible	42 75	42 75
Avril	43 50	43 50
4 de mai	45 —	45 —
4 derniers	45 50	45 50
Farines 9 marques. — Tendance hausse.		
Disponible	48 40	48 60
Avril	49 —	49 20
Mai-juin	49 90	50 25
4 de mai	50 75	50 90
Marque Corbeil	56 —	56 —
Circulation : 8,700.		
Blés. — Tendance ferme.		
Disponible	22 90	23 —
Avril	23 25	23 30
Mai-juin	23 90	23 90
4 de mai	24 90	24 40
Seigles. — Tendance calme.		
Disponible	25 50	15 50
Avril	25 75	15 75
Mai-juin	26 —	16 10
4 de mai	26 75	16 75

Temps : Beau

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 6 mars

ACTIF

Encaisse de la Banque	1.994.186.140 72
Effets échus hier à recevoir	614.760 72
Portefeuille de Paris : Commerce	397.